

FSE - Le Fonds Social Européen soutient l'école de la 2ème chance Drôme Ardèche



Cet appel à projets est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et inclusion » 2014-2020



Le **fond social européen** a décidé de soutenir financièrement l'Institut de la 2^{ème} Chance Drôme Ardèche sur une durée de trois ans (de 2015 à 2017). L'opération soutenue s'intitule : **Préparation intensive des jeunes à l'E2C 26-07, de la définition à la validation du projet d'insertion professionnelle**. La subvention allouée sera de 386 593,72 € pour 3 ans.

L'E2C Drôme Ardèche est parti du constat suivant pour bâtir son projet :

Descriptif du territoire

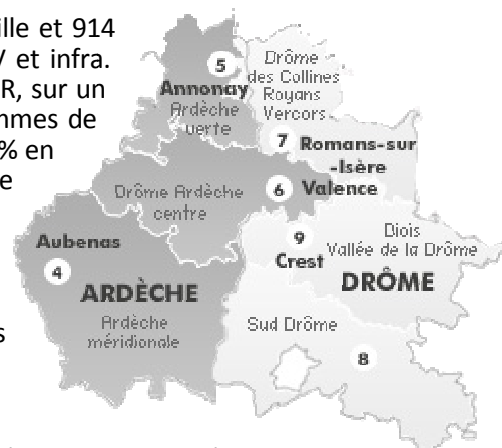


L'Ardèche et la Drôme sont des départements très ruraux qui comptent des agglomérations importantes. Celle de Valence Romans représente environ la moitié de la population totale de la Drôme. Les inégalités territoriales sont importantes : une part non négligeable de la population est identifiée avec de faibles niveaux de qualification, un chômage plus élevé et un niveau de vie plus précaire que les autres départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les difficultés rencontrées par la population de jeunes ciblée sont souvent multifactorielles également. Au même titre que l'incapacité à définir une orientation et un projet professionnels sans aide extérieure, la maîtrise souvent très partielle des savoirs de base et des compétences clés obèrent durablement leurs

capacités de mobilisation des actions et dispositifs de droit commun destinés à favoriser l'accès à une vie active et à l'autonomie par les voies classiques d'insertion sociale et professionnelle.

Jeunes peu ou pas qualifiés... Décrochage scolaire... une situation inégale entre les territoires

En 2015, l'Ardèche comptait 112 jeunes habitant en Quartiers Politique de la Ville et 914 habitant en ZRR, sur un total de 3 355 jeunes de moins de 25 ans de niveau IV et infra. Dans la Drôme, le nombre de jeunes en QPV atteint 556 jeunes, pour 669 en ZRR, sur un total de 5 567 jeunes de moins de 25 ans de niveau IV et infra. La part des femmes de moins de 25 ans de niveau IV et infra est équivalente (46,3 % en Ardèche et 47,5 % en Drôme). Il en est de même de la proportion de jeunes de niveau V et sans diplôme qui est de 57,5 % dans la Drôme et 56,2 % en Ardèche, sur le total de cette population jeune de niveau IV et infra, **soit plus de la moitié**. La part des décrocheurs sans diplôme est supérieure à 12,8%¹ de la population totale des 20-24 ans, et ce, dans 4 bassins de vie de Drôme et d'Ardèche sur 6 (voir carte ci-contre). A titre de comparaison, en France, en 2015, la part des décrocheurs scolaires atteindrait encore 11,6%, en baisse de 1% depuis 2010.



Le public ciblé par l'E2C : des jeunes très éloignés de l'emploi

Les stagiaires accueillis à l'Institut de la 2^{ème} Chance 26-07 sont très éloignés de l'emploi : 63,7% n'ont aucune expérience professionnelle et 3 à 5% sont demandeurs d'emploi de longue durée. 10 à 15% des stagiaires sont reconnus travailleurs handicapés, dont 80 à 90% pour des raisons cognitives ou comportementales. Qui plus est, un nombre croissant de jeunes présentent des difficultés multifactorielles, souvent invisibles, exigeant un accompagnement pluridisciplinaire. Près de 80% ont un niveau infra V proche du niveau élémentaire. Entre 25 et 30% sont porteurs de troubles cognitifs et des apprentissages (troubles dys... : dyspraxie, dyscalculie, dysorthographe...). En 2016, 38% rencontraient des difficultés nécessitant au moins un accompagnement spécifique de type *social, éducatif, médical, judiciaire ou professionnel* en sus de la mission locale (en augmentation de près de 10%).

Evolution du marché de l'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a progressé en Ardèche et en Drôme sur la période d'octobre 2012 à avril 2015, représentant 8,7% de jeunes sans emploi en plus. Sur le territoire de Valence Agglo Sud Rhône Alpes qui totalise près de 50% de la population drômoise, le taux de chômage du 3^{ème} trimestre 2012 était supérieur de 2 % à celui de la Drôme. La zone territoriale emploi formation VALDAC a également subi une dégradation notable de l'emploi salarié avec une augmentation de 14,9% des jeunes de -25 ans inscrits en tant que demandeurs d'emploi. Cette évolution est aussi supérieure au taux de la Drôme de +1,7%. Entre 2012 et 2014, la variation du nombre de demandeurs d'emploi sur ce territoire s'est même élevée à +13,5% pour les jeunes de moins de 25 ans (+11,3% pour l'ensemble de la population). Toutefois, cette constante² qui perdurait depuis 2009, a enregistré un recul de -2,8% sur l'Agglomération romano-valentinoise entre mai 2016 et mai 2017 (sans précision sur le chômage des jeunes).

Malgré une baisse de 5,67% du nombre de jeunes chômeurs entre 2015 et 2017, le chômage des jeunes reste une problématique importante du territoire de compétence de l'E2C 26-07, avec un taux moyen de 13,25% du total des demandeurs d'emplois connus du Service Public de l'Emploi. Qui plus est, cette situation est très différente entre les bassins de vie et d'emploi, variant de 6% à plus de 25% sur le territoire incluant l'agglomération de Valence, et atteint 22% dans celui incluant l'agglomération de Romans/Bourg-de-Péage. Ce taux est de l'ordre de 18% sur les deux bassins d'emploi du sud (Ardèche Méridionale-Aubenas et Sud Drôme Montélimar), sur lesquels l'E2C n'est pas présente physiquement, et qui orientent peu de jeunes.

¹ moyenne 2012 dans l'Europe des 27

² les taux de chômage de la Drôme, comme de l'Ardèche, étaient « déjà » plus élevés que les moyennes régionales et nationales en 2009 et 2010

L'opération soutenue par le FSE se décompose en 4 actions :

1-Amélioration de la mise en relation et du repérage des candidats habitant dans des secteurs géographiques éloignés du bassin de Valence-Romans

La situation géographique de l'E2C ne favorise pas l'accès de tous les jeunes résidant en Drôme et en Ardèche.

En Rhône-Alpes, les candidats peuvent intégrer la formation sur prescriptions d'un conseiller Mission Locale, en direct (candidature spontanée) sans positionnement préalable par une structure habilitée ou sur recommandation d'un relais d'orientation (*travailleur social, éducateur de prévention, animateur de structure socioculturelle, MJC, Centre social...*)

Un effort doit être porté pour améliorer le repérage des jeunes éloignés de l'emploi en « décrochage social » présents dans les secteurs géographiques éloignés du bassin de Romans et Valence (où est situé le centre de formation E2C). L'action consiste à promouvoir le dispositif et présenter la formation aux relais et prescripteurs de ces territoires, passant par un important travail de constitution de réseau et de déplacement sur place. Des informations collectives à destination des jeunes sont aussi organisées hors les murs, au cœur des quartiers prioritaires et de ces territoires.

2- Elargissement du partenariat avec les entreprises, recherche de financements privés, développement des coopérations avec les branches professionnelles, valorisation des belles réussites et des synergies gagnantes pour l'insertion des jeunes gens passés par l'E2C. Cette action porte sur le développement et la valorisation du partenariat avec le monde économique aux fins d'élargir le potentiel de mise en relation et les débouchés professionnels pouvant s'ouvrir aux stagiaires, ainsi qu'aux jeunes passés par l'E2C faisant l'objet du suivi post-formation. Les dispositions engagées permettront notamment :

- D'améliorer la connaissance du potentiel d'emploi local,
- Une mobilisation accrue des stagiaires vers les métiers et emplois non pourvus en Drôme et en Ardèche,
- L'organisation et le montage d'un « *parcours découverte métiers* » pour amener les jeunes à s'ouvrir à des secteurs d'activité et métiers auxquels ils ne pensent pas spontanément et élargir ainsi le champ des possibles,
- De renforcer et développer le partenariat avec les entreprises locales, régionales et nationales,
- De construire, valoriser et promouvoir des projets développés en synergie avec les acteurs économiques, leurs organisations professionnelles, les structures facilitatrices et de médiation tels que les GEIQ, les SIAE, les agences d'emplois intérimaires, les Fondations privées d'entreprises...

3-Renforcement de l'individualisation de l'accompagnement, du début de la période d'intégration jusqu'à la confirmation du projet professionnel, avec préparation intensive et coordonnée des dernières semaines de formation précédant la sortie. Au fil des années, il est apparu nécessaire de différencier davantage les étapes du parcours afin de donner des repères à chacun, jeunes et personnels éducatifs. La refonte du parcours-type qui implique de repenser l'organisation pour trouver une meilleure efficacité du process global permettra de dynamiser le parcours en formalisant mieux le passage d'étapes. Les objectifs sont donc principalement centrés sur l'affirmation du projet professionnel et le développement de l'employabilité, et s'attachent à :

- proposer une période d'essai et d'intégration spécifique aux « stagiaires candidats »,
- leur proposer aux stagiaires un accompagnement quotidien assuré par des référents de parcours à raison de 15 à 20 jeunes suivi en file active,
- consolider la démarche de validation du projet d'insertion professionnelle par un suivi resserré du processus de détermination et d'orientation en lien étroit avec les périodes d'alternance en entreprises,
- perfectionner la démarche d'individualisation des apprentissages par le développement d'une pédagogie active, concrète et participative,
- dynamiser les dernières semaines de la formation en se mobilisant pour concrétiser le projet d'insertion professionnelle validé et réaliser les démarches personnelles destinées à réduire les derniers freins et mettre en place les conditions de la réussite

4-Amélioration du suivi post-formation par un accompagnement resserré, notamment à destination des stagiaires sortis sans solutions ou avec des solutions précaires. L'E2C 26-07 considère que le suivi post-formation doit être une action à part entière du dispositif "Ecole de la 2^{ème} chance", prolongeant en quelque sorte le parcours de formation en présentiel, dans le but de consolider la situation emploi-formation des anciens stagiaires. Dans cette optique, sont prévus :

- Un renforcement de l'entretien formalisant la fin du parcours et « ritualisant » la sortie de la structure avec rappel au stagiaire sortant des appuis mobilisables à l'issue du parcours,
- D'assurer un suivi resserré des stagiaires sortants afin d'éviter une interruption brutale de l'accompagnement,
- De relayer les opportunités et de réaliser des mises en relation avec des recruteurs, facilitateurs des marchés publics à clauses sociales, agences d'emploi/intérim...

e2c 26-07 - 34-36 rue Gaumont - Zone Briffaut-est - 26000 Valence - tél : 04.75.75.00.92 - [Info-e2c@e2c2607.org](mailto:info-e2c@e2c2607.org)



Organisme de formation enregistré sous le numéro 82 26 02060 26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat / N° Siret : 51365452500023